



## Harcèlement agent de sécurité

-----  
Par misterX

Bonjour,

Je ne sais pas si c'est la bonne catégorie pour cet article.

Je transporte avec mes affaires un couteau pliable de 5cm sans verrouillage de la lame pour la réparation de mon vélo (pratique pour retirer les bout de verre) et aussi pour les repas en temps de COVID. (Couper le pain pour le sandwich et autre aliment). Avant ils avaient une consigne à l'entrée de l'université et je déposais le couteau chez eux. Mais un jour l'un des agents m'a refusé l'accès et il ne voulait pas garder le couteau en consigne. Alors que les autre étaient contre son avis et ils voulaient bien le garder. Depuis, il n'arrête pas de me harceler et à chaque foi il me demande de vider mon sac à l'entrée devant un tas de personnes. Je dois alors sortir mes affaires de sport, natation ou autres affaire personnelle et je trouve que ce comportement très irrespectueux pour ma vie privée, mais je ne sais pas quoi faire. Si je refuse il me refuse l'accès aux cours et la direction de l'établissement fait la sourde oreille.

Extrait du règlement intérieur

Le personnel de surveillance de l'établissement ou du prestataire de service est habilité à procéder à l'inspection visuelle des sacs, valises, paquets, colis ou cartons et, avec le consentement de leur propriétaire, à leur fouille, conformément à l'article L. 613-2 du Code de la sécurité intérieure. L'accès aux sites de l'établissement est refusé à toute personne refusant de se soumettre à l'inspection visuelle des effets indiqués dans le paragraphe qui précède. En cas de refus de l'intéressé d'obtempérer à l'ordre de quitter les lieux, les agents d'accueil font appel aux responsables compétents. En cas de refus persistant de l'intéressé, ces derniers ont seuls la faculté de recourir aux forces de l'ordre afin qu'elles procèdent à son évacuation forcée.

-----  
Par chamce

Il est préférable que vous n'ayez plus de couteau sur vous pour votre sécurité et les sécurités des autres. A partir du moment que vous acceptez (et vous jouez le jeu ) de ne plus avoir de couteau sur vous, vous lui remettez en mains propres l'extrait du règlement intérieur, recopié lisiblement, en présence de témoins. En vidant votre sac et vos poches vous lui montrerez que vous vous êtes remis en question, il verra que le fameux couteau est resté dans un tiroir de chez vous

-----  
Par nate9595

Qu'un PTI est un dispositif de "Protection Travailleurs Isolés"...

Quelle est votre question ?

[url=https://angels-wings-nori.fr/]angels-wings-nori.fr[/url]